



Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité des temps d'aide au travail personnel aux collégiens sont organisés à la Maison de la Challe.

Les accompagnements sont assurés par une animatrice et des bénévoles (le mercredi).

Les ateliers ludoéducatifs, assurés par une animatrice peuvent avoir lieu à la Miem ou au gymnase de la Cavée.

Repères:

Les inscriptions sont toujours ouvertes.

Tarif de l'inscription annuelle : 10 €

Contact:

Pour s'inscrire les familles peuvent appeler au 01 34 48 35 73 pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel une fiche d'inscription sera remplie.

L'accompagnement à la scolarité des collégiens a lieu :

- Les mardis de 16h30 à 18h30,
- Les mercredis de 14 heures à 16 heures,
- Les jeudis de 16h30 à 18h30.

Pour s'inscrire les familles peuvent appeler au 01 34 48 35 73 pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel une fiche d'inscription sera remplie.

Une adhésion de 10 euros l'année par enfant est demandée.